

# LE CANARD

MONTRÉAL 11 JANVIER 1879.

## A OTTAWA.

Les ministres canadiens se sont réunis hier matin, pour régler d'une manière définitive la question du lieutenant-gouverneur de Québec. Tous étaient présents et à ce mémorable caucus on devait décider d'attacher le grelot au col du chat.

**MASSON.**—Je propose messieurs qu'il soit résolu que Sir John, en ne consentant pas immédiatement au renvoi d'office du lieutenant-gouverneur de Québec trahit les intérêts de ses collègues bas-canadiens et que cette assemblée adopte des mesures rigoureuses pour l'obliger à faire droit à leurs justes demandes.

**LANGEVIN.**—Je propose que cette résolution soit amendée en y ajoutant les mots : "Que les aviseurs légaux de Sa Majesté dans la province de Québec, dans le cas d'un refus croient de leur devoir d'offrir leur résignation au Premier."

**MASSON.**—Allons, messieurs, la résolution telle qu'elle est amendée, sera-t-elle adoptée.

**BABY.**—Moi, je vote contre l'amendement. Supposez le cas où Sir John accepterait nos résignations, nous aurions alors un beau gras de jambe.

**MASSON.**—Pour ma part, je ne crois que Sir John accepte notre résignation.

**POPE.**—Ne vous y fiez pas trop. Si vous vous retirez du Cabinet, il ne manque pas d'aspirants à vos portefeuilles.

**LANGEVIN.**—Au fait vous avez raison. Les conservateurs de Québec seraient enchantés de voir Blanchet à ma place.

**BABY.**—Mousseau ne serait pas fâché de me remplacer.

**MASSON.**—Réflexion faite, ceux qui nous poussent à résigner sont quelques conservateurs de la chambre de Québec, qui voudraient envoyer leurs amis à Ottawa.

Tiens, toi Baby, sois assuré que si tu résignes tu ne redeviendras jamais ministre. Langevin, si tu abandonnes ton portefeuille tu peux dire adieu à la vie publique.

**POPE.**—Je propose en sous-amendement que tous tes mots après "que" dans la motion principale soient biffés et remplacés par les suivants : "les ministres de Québec tout en déclarant l'urgence du renvoi d'office de M. Letellier, ne croient pas pouvoir aujourd'hui imposer leurs idées à l'honorable Premier et que cette assemblée convoquée pour décider du sort du lieutenant-gouverneur en est venue à la conclusion qu'elle ne décidait rien."

La proposition de Pope est adoptée à l'unanimité.

**MASSON.**—Je propose que copie de la présente résolution ne soit pas transmise à Sir John.—Adopté.



A SPENCER WOOD.

**MINERVE.**—Je n'en puis plus, j'ai brisé ma lance en voulant faire descendre de ce pommier. Ho ! Chapleau, escrime toi un peu !

**CHAPLEAU.**—Ce diable de Luc ! Il ose encore me faire des pieds de nez. Je le ferais bien descendre si je pouvais l'atteindre avec ma gaulé.

## A SPENCER WOOD.

Le Jour de l'An étant venu, La Débauche s'est rappelé qu'il avait une cousine à Québec et il a monté jeudi dernier sur un char de seconde classe à destination de la vieille capitale.

La cousine qu'il allait voir était une des cuisinières à Spencer Wood.

Arrivé sur la place du marché Champlain il prit une cariole et se fit conduire sur le chemin St. Louis, à la résidence de notre lieutenant-gouverneur.

Le temps était affreux ; le Nord-Est soufflait avec assez de violence pour décorner les bœufs. Le cheval s'enfonçait dans la neige jusqu'au poitrail et à chaque instant la cariole était sur le point de chavirer dans les cahots.

Après une course d'environ une heure les lumières de Spencer Wood brillèrent à l'horizon à travers les branches qui dessinaient dans la nuit leurs silhouettes fantastiques.

La Débauche après avoir congédié son cocher frappa à la porte de la cuisine.

Sa cousine Charlotte l'introduisit dans une grande salle où tous les domestiques étaient en train de passer une soirée amusante pendant que le bourgeois et ses amis étaient en gouquette.

La Débauche fut présenté à toutes les dames de céans et profita de l'occasion des fêtes pour faire retentir sur leurs joues un de ces gros baisers donnés à la bonne franquette.

Il s'engagea ensuite une conver-

sation vive et animée entré La Débauche et ses amies.

Écoutons-là :

**LA DÉBAUCHE.**—Dis donc un peu, Charlotte, on parle beaucoup à Montréal de ton bourgeois. Est-ce le cas que les bleus vont lui ôter sa place ?

**CHARLOTTE.**—Qu'est-ce que tu me chantes-là ? Qu'est-ce qui t'a dit qu'il allait sortir de la boutique.

**LA DÉBAUCHE.**—Les gens de Montréal le disent.

**CHARLOTTE.**—Les gens de Montréal se croient trop fins. A Québec on sait mieux ce qui se passe.

**LA DÉBAUCHE.**—Dame, nous avons les journaux qui nous répétaient depuis quelque temps que Luc allait perdre sa place.

**CHARLOTTE.**—Tout ça, c'est des histoires en l'air. Je te dirai bien franchement que notre bourgeois avait des inquiétudes. Depuis quinze jours il avait le pesant toutes les nuits. Mais aujourd'hui il est sûr qu'il ne sera pas dérangé. C'est pour ça qu'il donne ce soir un fricot à ses amis.

**LA DÉBAUCHE.**—Ma bonne Charlotte, je te demanderai une faveur. La première fois que tu auras occasion de parler à ton bourgeois, intéresse toi pour moi, tâche de m'avoir une bonne nomination. De ce temps-ci je n'ai rien à faire. A Montréal tout est dans le "slack."

**CHARLOTTE.**—J'y penserai, tu peux en être sûr. Avant quinze jours tu seras nommé juge de paix.

**LA DÉBAUCHE.**—Juge de paix, hum ! ça ne paie pas. Le métier ne va plus, j'aurais trop de concurrents. J'ai dépensé tout mon argent à voyager, maintenant,

Charlotte, je suis dans la décho. Je suis allé à Ottawa et j'ai demandé à Delorme de m'employer comme homme de cour. Il m'a dit qu'il n'engageait que des Écos-sais. J'aurais aimé à travailler dans sa cour on dit que c'est la première cour du Canada.

**CHARLOTTE.**—Pendant que tu étais à Ottawa tu aurais dû aller voir Johnny. Il est en train de faire autant de syndics que Joly homme de juges de paix.

**LA DÉBAUCHE.**—Syndic, j'y ai bien pensé, mais vois-tu, il me manque les fonds nécessaires pour entrer dans ce genre de spéculation.

**CHARLOTTE.**—Tu n'as pas besoin de faire une mise de fonds. C'est un emploi lucratif. Ce sont les marchands qui font banqueroute qui te paieront.

**LA DÉBAUCHE.**—C'est là où tu te trompes. C'est précisément le contraire à présent. Ce sont les syndics qui paient les marchands pour les engager à faire faillite.

**CHARLOTTE.**—Je ne comprends pas ! Tu radottes, mon cher La Débauche.

**LA DÉBAUCHE.**—Nenni, je vais t'expliquer ça. Un syndic doit souvent faire la causette avec les marchands et leur tirer les vers du nez. Si tôt qu'il apprend qu'un boutiquier file un mauvais coton, il s'assure du nom d'un de ses créanciers en possession d'un billet. Il fait acheter ce billet par un ami en lui procurant les fonds et armé de ce billet il entre en pourparlers avec le malheureux commerçant. Il lui explique les avantages incalculables qu'il pourra retirer d'une banqueroute en règle. Il s'engage moyennant une légère rémunération à lui faire obtenir une décharge en bonne et due forme dans un temps défini. Le marchand se laisse convaincre et crac le tour est fait. La banqueroute a lieu, le syndic met du foin dans ses bottes et les créanciers se trouvent avoir un doigt dans l'œil et l'autre...

**CHARLOTTE.**—Assez, je comprends. Mais n'as-tu pas cherché à te casser autrement.

**LA DÉBAUCHE.**—Je suis allé à Beauharnois la semaine dernière et je me suis engagé chez M. Seers pour l'élection ; c'est le candidat de l'endroit. Après avoir passé une journée chez lui, j'ai été obligé de laisser ma place.

**CHARLOTTE.**—Tu es inconstant, La Débauche. Pourquoi avoir laissé cette place, lorsqu'il y a tant de monde qui n'a pas de travail ?

**LA DÉBAUCHE.**—J'aurais bien voulu t'y voir, toi. J'ai mangé à mon dîner un rosbif à la sauce à Seers. J'en ai eu assez ; j'ai demandé mon compte et j'ai pris le chemin de Montréal.

**CHARLOTTE.**—Qué que cé ça, la sauce à Seers ?

**LA DÉBAUCHE.**—Pour apprêter un rosbif à la sauce à Seers, on met sa viande dans une poêle et on y ajoute trois ou quatre cuillérées d'eau.

On en conte de belles sur son compte à Beauharnois. Par exemple s'il a des visiteurs chez lui, il